



PICARDIE

LA RÉGION

ensemble, réinventons la Picardie

Appel à projets FEDER en Picardie : « lutte contre la précarité énergétique par la rénovation thermique des logements à caractère social »

Présentation JDD du 15 décembre 2011





19 dossiers déposés
= 1153 logements

-> 3 dans l'Aisne (Logivam) : **170** logements

-> 7 dans l'Oise : Oise Habitat- OPAC de l'Oise- Osica-
561 logements

-> 9 dans la Somme : SIP- OPH d'Amiens- OPSOM, ODA
422 logements



-> 730 490 € d'aides FEDER (PO 2-1-3bis) accordées avant fin 2011

-> (4 322 € de FEDER par logement réhabilité en moyenne)

+

1 dossier en cours de validation (LOGIVAM – La Ferté-Milon : nécessité de rehausser le taux d'intervention maximum d'aide FEDER au-delà de 50 %)

-> 288 000 € de FEDER sollicité

12 dossiers incomplets

(2 893 613 € de FEDER sollicités)

- 1 dossier incomplet sans suite (opération achevée)

**->TOTAL potentiel FEDER 2-1-3 bis sollicité à fin 2011 :
3 912 103 € pour 1081 logements finançables**



- **Des réhabilitations globales avec des montants de travaux élevés :**

-> 31 K€ par logement réhabilité en moyenne

dont 16 K€ de travaux d'économie d'énergie éligibles au FEDER
(montant TTC hors maîtrise d'œuvre) :

- **A la clé : des économies d'énergie très importantes :**

-> Une division des consommations par 3 :

Conso moyenne avant travaux : 383 kWhep/ m²/an

Conso moyenne avant travaux : 115 kWhep/ m²/an

parfois nettement plus performante que le BBC rénovation :

ex LOGIVAM Villers-Cotterêts : 64 logements à 74 kWhep/ m²/an après travaux)

- **Grâce à une isolation améliorée en moyenne de 55 % (valeur moyenne par opération)**
- **Des gains sur les émissions de gaz à effet de serre pouvant aller jusqu'à 66 %**



- Des économies potentielles substantielles pour les locataires HLM

-> 41€ par mois / logement en moyenne = - 8,6 %
(hors logement sous régime loyer loi de 1948)

et jusqu'à 132 €/ mois (OPSOM - 35 logements résidence la
Saponaire à Flesselles)

(comparaison réalisée avant / après travaux entre loyers + coût des
consommations d'énergie du logement + charges locatives en rapport
avec les consommations d'énergie ou la maintenance des équipements
des logements ou des parties communes pour le chauffage, la
production d'eau chaude, la ventilation)



- Des effets positifs directs ou induits générés par la réhabilitation de ces logements sociaux parmi les plus énergivores et souffrant de problèmes de vétusté :
 - > bénéfices pour leurs locataires : diminution des coûts liés au logement, réduction de l'isolement ou des conflits de voisinage, reconnaissance
 - > une dynamique bénéfique aux bailleurs : réduction des risques d'impayés, de vacance, revalorisation du patrimoine y compris par rapport à des logements neufs et au parc locatif privé (a fortiori si le marché immobilier local se détend), qualification du personnel accrue, « gestion pacifiée »
 - > une dynamique bénéfique pour l'emploi, l'environnement
 - > plus de dossiers en septembre 2011 qu'en mai 2011 pour des opérations de plus grande ampleur



1. Un engagement des discussions pour permettre de répondre en Picardie à ces demandes d'aides du FEDER 2 -1 3 bis
2. au moins 20% de l'enveloppe nationale FEDER 2014 -2020 consacrée à la rénovation thermique, contre un maximum de 4% depuis 2009